

Vendredi 20 juin 2014, communiqué de presse

Du nouveau au Point d'Accès au Droit : une permanence de notaires.

Le Point d'Accès au Droit (PAD) est un lieu d'accueil gratuit permettant d'apporter une information de proximité sur leurs droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Dans le cadre des services proposés au PAD, en partenariat avec la Chambre des notaires de la Gironde et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit, une permanence des notaires se tiendra désormais chaque 1er jeudi du mois dès le 3 juillet, sur rendez-vous.

Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire au : 05.57.15.80.20

Ce service est gratuit et ouvert à tous.

Le PAD a récemment déménagé, il se trouve désormais à quelques dizaines de mètres de la Maison des Saisonniers :

Passage de la Traîne (face au port de La Teste) - 33260 LA TESTE DE BUCH
pad@agglo-cobas.fr

Contact presse :

COBAS : Caroline Gentile : 07 88 00 08 05